

CHAPITRE IV.

Le nouveau règne continue l'œuvre de corruption. — Même faiblesse et mêmes sottises. — Nouveaux symptômes de décadence. — Charles X tombe du trône, et paie le prix de toutes les lâchetés et de toutes les injustices que l'on a depuis quinze ans commises au nom de sa maison.

Sans doute le mal était extrême à la mort de Louis XVIII. Le règne de ce prince, comme un souffle malfaisant, avait desséché toutes les semences de la justice et porté la décomposition au cœur de

l'État. Tout annonçait déjà une de ces époques fatales où les nations sur le déclin de leur puissance sont toujours prêtes à embrasser des chimères et des folies. Et cependant, que faisait alors son dévot successeur? que faisait-il pour s'opposer au torrent de la corruption et sauver la France et sa propre couronne? Tandis que de toutes parts l'ordre social tremble sur ses fondements, Charles X s'occupe, lui, de pieuses controverses, de prières, de processions, donnant ensuite le reste de son temps à la chasse ou au jeu. Voilà comme il entend le pouvoir. Ce prince n'a jamais senti le prix d'une grande résolution, et croit apparemment qu'il en est du salut d'un empire comme du salut de l'âme. Eh! qu'importe à la France que cette dévotion soit sincère, si elle n'est point éclairée? Que lui importe que Charles X soit homme de bien et loyal chevalier, s'il ne se sert de la royauté que pour nourrir

d'avidés courtisans , pour appeler des aventuriers à son conseil, et perdre enfin par sa sottise et sa légèreté ce souverain pouvoir que Louis XVIII n'avait maintenu que par l'infamie.

Ce prince, trop faible d'ailleurs, pour dominer sa cour, n'était encore que l'aveugle instrument des mêmes hommes qui depuis si longtemps portaient malheur à la monarchie. Renfermé dans le cercle étroit d'une odieuse politique, il se trouve réduit à continuer l'œuvre immorale de la restauration, et doit jusqu'au bout subir les chances de sa destinée. Ce que son prédécesseur a commencé, il faut que Charles X l'achève; ce que renferme de honte et d'opprobre la succession de Louis XVIII, il faut que le nouveau roi l'accepte avec le trône et ses périls. Ce règne ne peut être, en un mot, que le complément funeste de toutes les iniquités du dernier règne.

Je ne saurais trouver Charles X plus excusable que son frère. Leur politique se ressemble trop pour que l'histoire puisse faire entre eux une grande différence. Les mêmes injustices, les mêmes lâchetés ont également marqué le cours de leur puissance. Un exemple entre mille autres me suffira. J'ai dit quelle part eut Louis XVIII à la condamnation du maréchal Ney; et cela n'étonnera plus quand on saura le peu d'importance que ce prince attachait au meurtre d'un de ses fidèles serviteurs de la Vendée, d'un de ses vieux généraux royalistes. Des personnes du premier rang avaient secrètement trempé pour de l'argent dans cet horrible forfait; et, comme elles n'avaient encore reçu qu'un à-compte de la police impériale, au retour des Bourbons le roi décide qu'on leur doit remettre la somme entière, et dit en propres termes à son ministre que c'est une dette comme une autre. Voilà pour Louis XVIII.

Mais, lorsque son frère monte ensuite sur le trône, on voit le promoteur même du crime, celui qui pour deux cent mille francs avait tendu le piège et négocié le meurtre, obtenir du nouveau monarque de nouvelles grâces et de nouveaux honneurs. Ainsi, des deux rois, l'un a fait payer l'assassinat, et l'autre a fait l'assassin grand cordon.

La cour, au milieu de ses bassesses, ne cherchait d'ailleurs qu'à gagner du temps. En se montrant pleine de respect pour les institutions, elle jouait une véritable comédie; de même à peu près que le parti constitutionnel, lorsqu'il couvrait ses propres machinations de l'éloge emphatique du monarque. Chaque faction déguisait ainsi le fond de sa pensée, ne laissant voir que le désir de défendre ce qu'elle travaillait sourdement à renverser. Or, le moyen que dans un pareil échange de mensonges et de fourberies, la conscience



publique ne fasse pas naufrage? Le moyen de croire encore à quelque chose, lorsqu'on ne saurait non plus se fier aux harangues du tribun qu'aux paternels discours du trône, non plus aux partisans des lumières qu'à ceux de la routine et du préjugé?

Oh! que cette époque fut admirablement choisie pour renouer les intrigues d'une faction vieillie dans l'apprentissage de la fourbe et de la trahison! Quel temps pour des hommes habiles à fomentier les troubles et les complots! L'opposition, en effet, sous l'apparence d'un inflexible patriotisme, ne s'occupait dans le fond que d'un changement de prince ou de dynastie; elle voulait pour la France la contrepartie de la révolution de 1688 en Angleterre. Le parti d'Orléans épiait les événements et suivait dans sa marche la restauration, comme il avait jadis côtoyé

la république ¹ et l'empire ; toujours prêt à sortir de son embuscade pour se jeter sur le pouvoir. Il savait à quel prix se font les

« Tout ce qui regrettait l'ancien régime, tout ce qui
 « ne s'était lancé dans la carrière de la révolution que
 « pour arriver à un changement de dynastie, s'est ap-
 « pliqué, dès le commencement, à arrêter les progrès de
 « la morale publique ; car quelle différence y avait-il en-
 « tre les amis de d'Orléans et ceux de Louis XVI, si ce
 « n'est, de la part des premiers, peut-être un plus haut
 « degré de lâcheté et d'hypocrisie. » (*Rapport fait au
 nom du comité de salut public, par Maximilien Robes-
 pierre, séance du 18 floréal, l'an deuxième de la républi-
 que française.*)

Voir les *Mémoires de Sénart*, tout le premier chapitre :
 « Il fallait à d'Orléans des partisans et des complices. Dès
 « lors il se créa une faction souvent attaquée, souvent
 « démembrée, mais encore existante, etc., etc. »

Voir encore les *Mémoires du comte de Vauban*, p. 195:
 « On lui (le comte de Puisaye) offrait de Paris des secours
 « et des moyens pour soutenir le parti (la Vendée), l'aug-
 « menter enfin des moyens assez considérables pour l'u-
 « tiliser, mais tout cela portait la condition de recevoir
 « M. le duc d'Orléans, que l'on voulait faire arriver parmi
 « nous. Le parti qui le soutenait était mené par les gens
 « qui alors étaient le plus en crédit, et pouvaient le plus
 « dans le gouvernement. »

Puis encore page 558 des mêmes *Mémoires*, dans une
 lettre écrite par M. de Vauban au comte d'Artois : « Mais
 après avoir annoncé à Monsieur des choses satisfaisantes,
 « je ne dois point lui cacher non plus celles qui sont au

révolutions de palais, et ce que peuvent y gagner les mœurs et la conscience publique; et il n'en persévérerait pas moins dans une fatale complication de brigues et d'artificieuses pratiques qui devaient, en ruinant les principes, mettre l'intérêt personnel à la place de l'intérêt général.

« moins aussi essentielles. Il ne faut pas que Monsieur se
 « dissimule que la faction d'Orléans s'agite dans tous les
 « sens, qu'elle est renforcée par tout ce qui s'appelle
 « constitutionnel au monde; qu'elle acquiert de jour en
 « jour plus de consistance, etc., etc. »

Voir, pour les Cent Jours, les *Mémoires du duc de Ro-*
vig; voir aussi la lettre de M. le maréchal Grouchy, et
 l'*Extrait certifié* du rapport que faisait le maréchal Soult
 à l'empereur sur les menées de cette faction.

Voir enfin les *Mémoires de Peuchet*, archiviste de la po-
 lice, en ce qui touche la conspiration orléaniste de Gre-
 noble, et dont je ne cite ici que le début : « Dès la fin de
 • 1815, et aussitôt que M. Decaze eut été appelé au
 • ministère des finances, il commença d'exercer sur
 « Louis XVIII son système de fascination.
 « Le plan du nouveau ministre était simple : rendre
 « odieux Monsieur, représenter d'une part les vrais roya-
 • listes comme des conspirateurs tendant à provoquer
 « l'abdication de Sa Majesté au profit de son auguste
 « frère, de l'autre ériger les républicains et les orléanis-
 « tes, cachés sous le nom de constitutionnels, en seuls et
 « vrais amis de Louis XVIII et de la Charte, etc., etc. »

Certes nous avons été témoins de ce qu'il y a de plus avilissant pour le caractère d'une nation. On a vu des hommes qui ne se glissaient au pouvoir que pour y déposer des germes de révolte; qui ne lui donnaient des conseils et ne lui offraient leurs services que pour le faire mieux détester. On a vu partager les charges et les honneurs entre ceux qui avaient accepté le rôle de complices, entre des courtisans dont le dévouement d'emprunt n'attendait que le signal d'une honteuse défection. Et cependant rien n'était encore plus facile que de déjouer ce vaste complot, si bien formé qu'on le suppose. Il ne fallait qu'une politique ferme et loyale, qu'un prince qui sût faire son devoir et osât être juste pour tout le monde. Mais comme le gouvernement, au contraire, n'employait que des moyens odieux, la ruse et l'hypocrisie, c'était une chose naturelle que ceux qui prétendaient faire servir la corruption

à leurs desseins tombassent eux-mêmes dans le piège que leur tendait une plus savante ou plus profonde corruption.

Quelquefois la cour, à bout de sa patience, voulait effrayer par des exemples; et l'on sent que ceux qui avaient le plus d'intérêt à fasciner les esprits devaient être aussi ceux qui regardaient le moins à répandre le sang. Pour écarter toute défiance, de temps en temps ils amusaient le monarque avec de feintes conspirations qu'ils avaient toujours soin de punir d'une manière terrible. C'est ainsi que périrent Pleignier et Carbonneau, et les sergents de la Rochelle, et le malheureux Caron lui-même. Puis, comme dans l'affaire de Grenoble, si les traîtres qui de Paris dirigent le complot viennent à manquer leur coup, c'est encore leur main puissante qui conduit à l'échafaud les conjurés. Et, pour qu'il ne reste plus dans l'opinion publique que honte et douleur, on voit, au

miliéu de ces scènes de carnage, d'anciens officiers de l'armée impériale descendre à l'office de bourreau, et se disputer le prix de la bassesse et les honneurs d'une lâche férocité.

C'est vers ce temps aussi qu'il faut placer les plus extravagantes théories de la presse sur le gouvernement constitutionnel, tous ces sophismes politiques dont on se servait alors pour embarrasser la cour. On ne songeait qu'à renverser, et tout moyen semblait bon pour réussir. Mais comment un parti qui se montrait si exigeant ne réfléchissait-il pas aux difficultés insurmontables qu'il créait pour l'avenir ? Comment ne voyait-il pas qu'il se rendait à lui-même le gouvernement impossible ? Tant de questions agitées dans un dessein perfide obscurcissaient d'ailleurs les lumières de la raison, et ne laissaient plus que des impressions confuses dans l'esprit du peuple. A force de se jouer des doctrines, à force

de remuer des principes pour les jeter à la tête du pouvoir, on devait nécessairement finir par les déraciner tous.

Ajoutons qu'il serait inouï que l'on n'eût point rencontré dans cette œuvre de destruction la même race d'hommes que les Bourbons avaient le plus comblée de grâces et de bienfaits. Une blessure faite à leur orgueil de grand seigneur, un refus qu'essuie leur insatiable avarice, décide de leur conversion et les porte à se jeter dans les voies libérales. Ils entrent dans l'opposition, non sans doute, comme ils le disent, pour obéir à leur conscience, mais pour forcer la main à un ministre, pour la forcer au roi lui-même, et l'obliger à payer leurs dettes ou à leur accorder de plus hautes dignités. Voilà ce qui fait que M. de Villèle, honteux du prix que mettent à leur fidélité ces prétendus soutiens du trône, las de l'humiliante alternative dans laquelle il se trouve, ou de payer leurs suffrages ou de

subir leurs clameurs intéressées, tâche enfin d'échapper par l'intervention des collèges électoraux à l'intolérable joug que lui veut imposer une aristocratie cupide. On sait quelle fut l'issue de cette tentative désespérée, que de basses intrigues et l'impuissance même de gouverner avaient rendue nécessaire.

Une révolution, en effet, semble dès lors imminente; et, selon toutes les présomptions, il était impossible qu'elle ne tournât pas d'abord à la ruine de ceux dont la Providence se montrait fatiguée de réparer les sottises; ce qui ne signifie pas que le peuple en dût être pour cela ni plus heureux ni plus habile à profiter des leçons de l'expérience. On s'attend à une crise, et chaque parti prépare ses armes, c'est-à-dire la trahison. C'est ici la cour qui se pare de la gloire d'Alger pour mieux accomplir ses funestes desseins; là c'est une faction qui, toujours rampant dans le

crime, s'approché du pouvoir à la faveur du meurtre et de l'incendie. Pour attirer les forces loin de Paris, on a mis d'abord le feu à toute une province.

La cour lève la première le masque et prétend faire un coup d'État, elle qui n'est pas même capable d'un coup de main. Au moment d'agir, tout le monde perd la tête. On fait dire une messe de la Vierge, et l'on oublie de signer l'ordre qui doit faire avancer les troupes; on demande sans cesse des conseils, et l'étiquette ne permet d'en suivre aucun. Tandis que l'autorité succombe dans les rues de Paris, tout est à Saint-Cloud confiance aveugle et nul espoir : au bruit de l'artillerie qui tonne; Charles X continue sa partie de whist, gagne deux rois et perd un royaume. Et cette maison de Bourbon, qui ne sait ni prévoir ni braver un péril, se sauvant d'une demeure royale dans l'autre, quitte

enfin la France sans avoir osé tirer du fourreau l'épée de Henri IV.

On ne cesse de répéter que les rois s'en vont. Mais à qui donc la faute? Quel implacable ennemi du trône pourrait se vanter de leur avoir fait plus de mal qu'ils ne s'en sont fait eux-mêmes? Ah! sans doute on peut dire la même chose des peuples; on peut dire aussi qu'ils s'en vont quand ils perdent leurs vertus et le sentiment de leur dignité.